

# Point de vue Environnement

N° 5 – Septembre 2000

Gagny Environnement 18 rue de Collines 93220 Gagny ☎ 01 43 81 10 92. E mail hdruesne@club-internet.fr

## Sommaire

- 1 – Editorial
- 2 – Les affaires progressent
- 3 – Biennale de l'environnement
- 4 – Assemblée Générale

### 1 - Editorial

**L'abstention** serait-elle l'un des maux de l'an 2000 ? Sévirait-elle aussi dans les associations ?

Je me suis abstenu de vous écrire depuis le mois de mai dernier ! Trop occupé à défendre l'environnement de Gagny.

Dans mon dernier éditorial, Nous vous proposons un concours photo. Nous n'avons reçu aucune réponse. Abstention supérieure à celle du référendum ! 100%.

Je sais bien que tout le monde n'est pas photographe, que chacun a ses problèmes. Je me dis : lisent-ils ? Si vous lisez cet article dites le moi par le moyen qui vous convient : téléphone, mail, quelques mots sur un papier, sur votre bulletin d'inscription au dîner qui suivra l'assemblée générale ou derrière le chèque de votre cotisation pour ceux qui ne l'ont pas encore payée.

**Abstention encore** à la manifestation du 20 mai à Roissy Charles-de-Gaulle, contre les bruits aériens et pour un troisième aéroport pour absorber le trafic non destiné à Paris qui encombre les pistes de Roissy. Parmi les cinq mille manifestants, ma femme et moi pour représenter Gagny Environnement.

**Abstention toujours**, lorsque Gagny Environnement propose d'aider ceux qui habitent dans la zone de bruit le long de la ligne de chemin de fer à se prémunir des nuisances sonores et vibratoires que risque d'apporter le futur TGV. Aucune réponse ni demande d'informations complémentaires !

**Une bonne nouvelle cependant !**

Douze nouveaux membres ont adhéré à Gagny Environnement à l'occasion du forum des associations du 16 et 17 septembre 2000 à l'ARENA.

**« Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ».**

Guillaume d'Orange devait avoir raison.

Henri Druésne,  
président

### 2 – Les affaires progressent

Autorisation préfectorale de défrichement du 11 mars 1998, dans la carrière de l'Est

Permis de construire délivré au groupe St Germain le 26 août 1998 pour un immeuble avenue Sainte-Foy.

Nos recours à l'encontre de ces autorisations seront examinés en audiences publiques le vendredi 29 septembre 2000 à partir de 9 h 30, par le tribunal administratif de Paris.

### 3 – 1<sup>ère</sup> Biennale de l'environnement

du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2000

parc de la Bergère à Bobigny

(voir au dos)

### 4 – Assemblée Générale 2001

**La prochaine assemblée générale de l'association se tiendra :**

**Le samedi 20 janvier 2001 à 17 h**

**A la demande de nombreux membres, elle sera suivie d'un dîner comme l'année dernière, qui permettra une rencontre plus chaleureuse.**

**Au Martin Pêcheur  
chemin de l'Ecluse  
Neuilly-sur-Marne**

Tous les membres et leur conjoint y sont conviés. Nous vous demanderons seulement 100 F par personne (au lieu de 120 F l'année dernière). Veuillez rapidement vous inscrire pour faciliter l'organisation en utilisant le bulletin joint, en signalant si vous souhaitez profiter d'une voiture pour vous y rendre et en revenir.